

## URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX PUBLICS (UETP)

### **Démarche participative au Cras des Fourches concernant la parcelle n° 2607**

Le refus de la modification du Plan de zones en 2011 pour la parcelle n° 2607 au Cras des Fourches est encore bien ancré dans les esprits. La Municipalité de Delémont, propriétaire du terrain en zone d'utilité publique, souhaitait le mettre en zone d'habitation.

La révision du Plan d'aménagement local en cours a permis une réflexion globale sur le développement à venir de la ville et sur les différents secteurs stratégiques. Le Plan directeur communal « Delémont, cap sur 2030 » fixe les lignes directrices pour la planification et l'urbanisation de ces secteurs dont fait partie le Cras des Fourches. Maintenant que le plan de zones et le règlement communal sur les constructions sont en cours d'élaboration, il est nécessaire de préciser l'affectation du terrain, les objectifs d'aménagement et les règles de construction, pour les inclure dans ces documents.

Suite aux discussions menées avec les citoyens concernés, notamment dans le cadre de la consultation du Plan directeur communal au Musée jurassien d'art et d'histoire, la Municipalité souhaite désormais travailler de manière concertée avec la population. Une démarche participative sera lancée le 24 mai prochain et se prolongera jusqu'en août, en collaboration avec un bureau d'urbanisme spécialisé. La démarche vise à définir ensemble le contenu général de l'image du développement souhaité du secteur et de la parcelle no 2607 en particulier.

**Vous êtes dès lors conviés à la séance d'information ouverte à toute la population delémontaine le mardi 24 mai à 17h30 à la salle du Conseil de Ville.**

Suite à cette séance, un comité consultatif, composé d'une vingtaine de personnes, sera constitué et participera à deux ateliers. Après les vacances d'été, une seconde séance d'information sera ouverte à tous. Les résultats seront présentés et une discussion suivra. En parallèle, le nouveau plan de zones et le règlement communal sur les constructions seront mis en consultation auprès de la population durant un mois.

Service UETP